

Politique régionale de la recherche agronomique en France : historique et situation présente à l'INRA

Sauveur B.

in

Plaza P. (ed.).
Regionalisation of agricultural research in the Mediterranean and Near-East countries

Montpellier : CIHEAM
Cahiers Options Méditerranéennes; n. 32

1998
pages 97-107

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=98400015>

To cite this article / Pour citer cet article

Sauveur B. **Politique régionale de la recherche agronomique en France : historique et situation présente à l'INRA.** In : Plaza P. (ed.). *Regionalisation of agricultural research in the Mediterranean and Near-East countries* . Montpellier : CIHEAM, 1998. p. 97-107 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 32)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Politique régionale de la recherche agronomique en France

Historique et situation présente à l'INRA

B. Sauveur

Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), Paris (France)

Résumé. Dès le XIX^{ème} siècle, la recherche agronomique française a fait appel à un ensemble de stations largement réparties sur le territoire national. Après un regroupement partiel de celles-ci et une structuration des programmes très affirmée, l'IRA (1921) puis l'INRA (1946) ont été mis en oeuvre pour réaliser une politique nationale de recherche. La multiplication des centres de recherche dans les années 60 et 70, ainsi que la variété des domaines rattachés à l'Institut ont cependant permis que les demandes régionales trouvent toujours écho à l'intérieur de l'INRA. Les lois de décentralisation de 1982 ont infléchi notablement la situation en offrant aux régions la possibilité de contribuer au financement de la recherche. Au sein de l'INRA, les délégués régionaux mis en place sont devenus les interlocuteurs des régions et leur «porte d'entrée» dans l'ensemble du réseau de l'Institut. La réponse à la demande régionale est apportée aujourd'hui à travers certains domaines et stations spécialisées et surtout sous forme d'actions concertées. Les financements mobilisés à travers la dynamique régionale représentent environ 12 % du budget correspondant (hors salaires et frais administratifs) et 3,1 % du budget global de l'INRA.

Mots-clés. Financement de la recherche – Développement régional – Institution de recherche – Agronomie – France

Title. *Regional policy of agricultural research in France. Historical survey and present situation in INRA.*

Abstract. *During the nineteenth century, french agricultural research was performed in a lot of small stations, widely spread over the national territory. After a partial grouping together of these stations and a strong research programmes structuration, IRA (1921) and then INRA (1946) were created in order to achieve a national agricultural research policy. Nevertheless, the increase in the research center number during the sixties and seventies, and the variety of the experimental domains of the institute have always allowed that regional demands can be taken into account inside INRA. After 1982, regionalisation laws have notably shifted the situation by allowing Regional Assemblies to participate into research financing. Inside INRA, Regional Delegates became the valid representative for Regions and their «front door» to the whole institute network. Today, researchs induced by regional demands are carried out in specialized stations or domains and mainly as coordinated programmes. The funds which are mobilized through regional actions represent about 12 % of the equivalent budget (apart from salaries and administrative expenses) and 3.1 % of the total) budget of INRA.*

Keywords. *Research funding – Regional development – Research institutions – Agronomy – France*

I – Introduction

Dans la plupart des pays, la diversité des situations pédo-climatiques et des traditions régionales induit à son tour une diversité des productions agricoles et des pratiques de leurs acteurs qui ont de tous temps posé question à la recherche agronomique. Celle-ci aborde-t-elle les problèmes avec un recul suffisant pour s'abstraire des particularités locales ou doit-elle au contraire prendre en compte ces dernières au risque de ne jamais pouvoir généraliser ses résultats ? De façon plus pragmatique, la recherche consacrée à une filière de production spécifique d'une région doit-elle revêtir un caractère national ou être assurée au sein de la dite-région ?

Ces questionnements ont manifestement été présents au cours de l'évolution que la recherche agronomique française a connu depuis le milieu du XIX^{ème} siècle. Depuis le début des années 1980, la régionalisation administrative mise en place de façon très affirmée pèse fortement dans le débat en donnant aux régions la liberté, sinon l'obligation, de participer au financement de la recherche (et de l'enseignement supérieur).

Sans prétendre regrouper toute la recherche française concernée par les problèmes agronomiques (et, à plus forte raison, ceux liés à l'espace rural), l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) en constitue néanmoins la composante principale. Il est aussi par la taille, le premier organisme de recherche agronomique européen, sensiblement équivalent à l'USDA américain.

C'est pourquoi, dans les pages qui suivent et après que les rappels historiques aient évoqué l'ensemble des structures françaises impliquées, la politique régionale actuelle de recherche agronomique décrite se réfère essentiellement à la situation de l'INRA. Une étude impliquant les autres organismes de recherche (CEMAGREF, CNEVA...) n'aboutirait probablement pas à des conclusions très différentes.

II – Développement de la recherche agronomique française et de son positionnement régional¹

1. Apparition de la recherche agronomique en France au XIX^{ème} siècle

En France, comme dans le reste de l'Europe, le XIX^{ème} siècle est celui de la révolution industrielle. La chimie fait son apparition et va développer ses applications agricoles à travers la fourniture des engrais. C'est le contrôle de ceux-ci, la répression des fraudes qui les concernent et le souci de connaître les sols sur lesquels on les épand qui vont être, à partir de 1840, à l'origine des premières stations agronomiques. A la fin du siècle, les soucis d'analyse des produits agricoles eux-mêmes et la volonté d'étudier des productions spécifiques induisent l'apparition de nouvelles stations telles que les stations viticoles et oenologiques, entomologiques, séricicoles, piscicoles. Durant la deuxième moitié de ce siècle, sont aussi créées les Ecoles Nationales d'Agronomie qui vont jouer, surtout l'INA de Paris, un rôle prépondérant dans la structuration de la recherche.

Dès son origine, la recherche agronomique française est donc bien répartie sur le territoire. On peut presque dire même qu'elle est souvent fondée à ses débuts sur des préoccupations régionales (betterave dans le Nord, vigne et sériciculture dans le midi etc), qui seront intégrées ensuite dans des approches scientifiques plus globales. Les principales étapes chronologiques de ce développement initial sont rapportées dans le Tableau 1.

Tableau 1. Quelques dates repaires d'apparition des structures de la recherche agronomique en France au XIX^{ème} siècle

1828. Ecole de Grignon
1835. Première station agronomique à Pechelbronn (Alsace)
1836. Cours de chimie agricole au Conservatoire National des Arts et Métiers
1838. Première vacherie nationale au Haras du Pin (ces vacheries fermeront leurs portes en 1860)
1848. Premier Institut National Agronomique à Versailles, (fermé en 1852)
1872. Ecole de Montpellier
1875. Champ d'expérience de la Station Agronomique de Grignon
1876. Institut National Agronomique de Paris
1881. Premier Ministère spécifique de l'Agriculture qui contrôle alors (ou subventionne) 24 stations et laboratoires
1894. Première Station d'Entomologie à Rouen (qui sera suivie de 6 autres)
1896. Ecole de Rennes
1900. Existence de 82 stations agronomiques

2. La recherche agronomique française de 1918 à 1946 (Tableau 2)

Tableau 2. Principales étapes d'évolution de la recherche agronomique en France au XX^{ème} siècle jusqu'à la création de l'INRA

1919.	Loi instituant les offices agricoles départementaux et régionaux
1921.	Création du premier IRA, Institut des Recherches Agronomiques, doté de l'autonomie financière
1923.	Création du Centre de Versailles, des Stations Centrales de recherches et des premiers centres régionaux (Bordeaux, Clermont Ferrand)
1926.	Création à Dijon de la Station d'Amélioration des Plantes par la Compagnie de chemins de fer PLM
1934.	Suppression de l'IRA et rattachement direct des Stations et Laboratoires à différentes directions du Ministère de l'Agriculture
1942.	Création, au sein du Ministère, du Service des Recherches Agronomiques incluant les recherches sur les animaux
1943.	Rattachement du Service de la Recherche à la Direction de l'Enseignement et fusion des Services de la Recherche et de l'Expérimentation
1946.	Création de l'INRA, Institut National de la Recherche Agronomique

A l'issue de la première guerre mondiale, une forte volonté se fait jour d'intensifier la production agricole. Des offices agricoles départementaux et régionaux sont créés dans ce but dès 1919. Pour fonder plus solidement la recherche agronomique nationale, trois hypothèses sont mises à l'étude : créer *ex nihilo* près de Paris un grand laboratoire national d'Agriculture, créer des laboratoires spécialisés par produit, ou restructurer les stations existantes en réduisant leur nombre. C'est finalement un compromis de la 1^{ère} et de la 3^{ème} solution qui est retenu avec développement du site de Versailles et réorganisation des sites régionaux existant. L'IRA, premier institut de recherche agronomique, est créé en 1921 et regroupe quelques 24 stations et laboratoires administrés directement, 24 autres situés au sein des Ecoles et 36 relevant des Départements. En 1923, cet ensemble est véritablement organisé avec :

- création de 8 stations centrales² pilotant chacune les recherches des stations régionales de la même discipline, elles-mêmes issues du regroupement de laboratoires éparpillés ;
- regroupement de plusieurs de ces stations centrales au sein du Centre National de Recherche Agronomique de Versailles ;
- création des premiers centres régionaux de Bordeaux et Clermont-Ferrand sur des domaines acquis grâce aux Départements. Il en ira de même quelques années plus tard à Antibes et Colmar.

A l'opposé, d'autres centres projetés à Angers, Avignon, Grenoble, Lyon, Quimper et Toulouse ne verront pas le jour, faute de crédits locaux suffisants. Ainsi, dès cette période de création du premier IRA, les chercheurs se trouvent confrontés à la double nécessité d'une centralisation scientifique, alors très marquée par l'existence des Stations «Centrales» et d'un financement local, source déjà notée de certains «particularismes».

Le jeune IRA connaît un développement dynamique jusqu'en 1930 mais après la grande crise de 1929, la chute des prix agricoles et la montée du chômage, une recherche agronomique autonome n'est plus souhaitée. L'IRA disparaît en 1934 et ses unités sont à nouveau directement rattachées à différents services du ministère. Elles assurent alors une couverture assez homogène du territoire national.

Pendant la seconde Guerre Mondiale, le Service des Recherches Agronomique connaît différentes évolutions administratives (Tableau 2). Le service de l'expérimentation, d'abord séparé, lui est rattaché en 1943, ce qui permet à nouveau le regroupement de l'ensemble des structures du défunt IRA. La même année, les trois centres de Versailles, Bordeaux et Clermont-Ferrand se voient dotés de l'autonomie financière.

3. Naissance de l'INRA en 1946

Après la deuxième guerre mondiale, la question se pose de savoir si la recherche agronomique doit se développer dans le cadre des services du ministère (avec trois centres déjà en partie autonomes) ou bien retrouver une plus grande autonomie. Faut-il également laisser liées recherche et expérimentation ?

Le débat est très animé, non seulement dans les milieux agronomiques mais aussi à l'Académie, au sein du CNRS (refondé en 1945), et des services de la recherche scientifique.

La décision de créer un Institut de Recherche autonome l'emporte et l'INRA est créé en avril 1946, doté des centres, laboratoires et domaines du précédent service de la recherche et de l'expérimentation, et chargé de remplir ces deux missions. On ne lui confie en revanche aucun rôle dans les contrôles, la tenue des statistiques ou le développement agricole.

Lors de sa création, l'INRA comprend 5 centres de recherche : le centre national de Versailles (abritant 5 des 7 stations centrales) et 4 centres provinciaux baptisés d'appellations régionales : sud-ouest, Massif Central, Provence et Alsace, bien que les recherches qui y sont conduites aient, dès cette époque, une forte composante nationale. Les 71 stations, laboratoires et domaines³, se répartissent alors sur 37 implantations géographiques, localisées dans 16 des actuelles régions.

4. Extension géographique de l'INRA après 1946

Quatre nouveaux centres apparaissent dans les années qui suivent la création de l'INRA : celui du midi (Montpellier), le centre national de recherches zootechniques de Jouy-En-Josas (1950) et deux autres centres régionaux en 1953 : celui de l'Ouest (Rennes) et du sud-est (Avignon).

Pendant cette période, l'INRA connaît encore des problèmes de délimitation de ses compétences face à d'autres structures régionales indépendantes : Institut des Tabacs de Bergerac, Laboratoires des Potasses d'Alsace, laboratoires des écoles vétérinaires, stations de recherches forestières. Il faudra attendre les années 60 pour que la quasi totalité de ces structures soient intégrées à l'INRA, permettant une rationalisation des implantations.

Au début des années 60 donc, une politique résolue de décentralisation est mise en oeuvre par le gouvernement et l'INRA va connaître un fort développement géographique conduit en particulier par le Ministre de l'Agriculture, Edgar Pisani. En 1962, celui-ci fait part de sa volonté de :

- limiter à leur niveau actuel les effectifs des chercheurs des centres nationaux (Versailles et Jouy en Josas) ;
- développer les centres régionaux ou spécialisés préexistants de façon à ce qu'ils comportent au moins de 30 à 50 chercheurs ;
- créer des centres régionaux ou spécialisés nouveaux.

Les centres qui voient alors le jour, soit par développement autour de stations préexistantes, soit par création *ex-nihilo* (noms soulignés) sont les suivants :

Années 60 : Angers, Antilles, Corse, Grignon, Dijon, Theix, Tours.

Années 70 : Lille, Nancy, Nantes, Orléans, Toulouse.

Cette extension très volontariste permet une décentralisation massive et rapide des chercheurs : présents à 65 % en région parisienne en 1958, ils ne seront plus que 35 % vingt ans plus tard (et 28 % aujourd'hui). Ainsi se trouve constituée, pour l'essentiel, la disposition géographique de l'INRA qui se présente à partir de 1976 avec un visage proche de celui d'aujourd'hui.

La France connaît cependant, dans les années 90, de nouvelles velléités de «délocalisation», gérées par les CIAT (Comités Interministériels d'Aménagement du Territoire) qui se traduiront par l'apparition de quelques implantations nouvelles limitées en taille (Reims, Caen, Le Mans...) et souvent liées à des installations universitaires. L'INRA se doit cependant de résister à une dispersion géographique trop forte de ses moyens qui aboutirait à la constitution de noyaux isolés, incapables de faire face aux exigences de la recherche d'aujourd'hui.

Dans sa configuration actuelle (Figure 1), l'INRA compte environ 110 implantations géographiques, regroupées en 22 centres et abritant quelques 260 unités de recherche et 80 unités expérimentales. La carte de la Figure 2 fait apparaître une répartition des effectifs entre régions qui, sans être parfaite, traduit déjà les importants efforts de régionalisation réalisés.

5. Prise en compte des préoccupations régionales dans l'extension géographique de l'INRA

Avant même 1946 et tout au long de son histoire, l'INRA va se trouver aux prises avec les motivations complémentaires mais parfois difficiles à concilier que sont la volonté d'une recherche forte, spécialisée par discipline, à vocation nationale et la prise en compte de spécificités régionales. Ces deux motivations vont influencer sur le choix des implantations géographiques des centres et des domaines expérimentaux.

Ainsi, les centres créés de novo au cours des années 60 et 70, bien que conçus le plus souvent pour avoir une vocation homogène (Theix et Tours pour les productions animales, Nancy pour les forêts, Nantes et Lille pour les industries agro-alimentaires) sont généralement en adéquation avec une demande régionale : élevage des ruminants en Auvergne, industries alimentaires à Nantes. Celui de Tours est une exception, plutôt choisi comme point de rencontre de divers axes joignant les zones de production.

Les centres développés autour de stations préexistantes (Angers, Dijon) ainsi que les centres de Corse et de Guadeloupe intègrent également des demandes régionales. Enfin la multiplication des domaines, joints ou non aux centres dans un premier temps, va permettre l'étude «des problèmes fondamentaux dans des milieux naturels différents».

Ces domaines vont jouer un rôle important dans l'insertion régionale de l'INRA, notamment après la création de la SARV (Section d'Application de la Recherche à la Vulgarisation), en 1959 qui prévoit l'affectation d'une trentaine de domaines spécialisés dont les premiers seront Mirecourt (Vosges) et Marcenat (Cantal). Au cours des années 60, (Tirel, 1996) plusieurs sites seront ainsi acquis pour y étudier des problèmes réellement locaux, tels que :

- l'utilisation des marais de l'ouest (St Laurent de la Prée) ;
- la production laitière ovine au sud du Massif Central (La Fage, Aveyron) ;
- le comportement variétal en altitude (Laqueuille, Auvergne), ou en zones septentrionales (Mons, Picardie) ;
- l'élevage en moyenne montagne (Orcival, Puy de Dôme).

III – Organisation et rôle des centres. Effets des lois de régionalisation de 1982

A l'origine de l'INRA, les centres de recherche ne sont considérés que comme des «bases d'accueil» gérées par un Secrétaire Général et chargées d'offrir aux chercheurs les meilleures conditions de travail possibles. Dès le début des années 50 cependant, le Secrétaire Général est placé sous l'autorité d'un scientifique dit «administrateur», choisi parmi les chefs de service du centre et assisté d'un comité de gestion.

Le contexte politique et administratif de la France est profondément modifié par les lois de 1982 mettant en oeuvre la Régionalisation. Ce changement profond, conduit les responsables de l'INRA (Jacques Poly et Paul Vialle, ce dernier alors héritier d'une expérience administrative régionale récente en Poitou-Charentes) à imaginer une organisation moins strictement verticale de l'Institut, permettant à chaque centre de devenir un partenaire reconnu du dialogue régional. Pour ce faire, les fonctions de Président de Centre et de Délégué Régional sont créées, souvent remplies par la même personne.

Le Président de Centre n'est plus désormais un chef de service mais un représentant à plein temps de la Direction générale sur le centre et en région ; il est «principalement chargé de l'administration du centre et de l'orientation de sa vie collective et scientifique. Il est le correspondant de l'Institut avec les organismes et autorités régionaux».

Très vite, les nouveaux élus régionaux s'intéressent à la recherche bien que celle-ci ne figure explicitement pas dans les missions confiées aux Régions ; ils y voient soit un levier pour dynamiser l'économie

locale (ce qui suppose un système de transfert de technologie efficace qui se cherche encore aujourd'hui), soit un atout contribuant à l'image d'une région dynamique susceptible d'accueillir des entreprises.

Cet intérêt se traduit après quelques années par des dotations budgétaires parfois importantes qui pourraient contribuer à faire se constituer autant de « mini-INRA » que de centres de recherche, chargés d'étudier les problèmes spécifiques de la région. Cette conception est évitée dès l'origine, chaque centre gardant une vocation nationale, même s'il contribue sur des thématiques précises à résoudre des problèmes régionaux. Un des rôles les plus importants des Présidents de Centre et Délégués Régionaux est précisément de rappeler en permanence, dans leur région, l'offre que représente le réseau national des centres et d'assurer les liaisons qui permettent qu'un problème soulevé au sein d'une région puisse être étudié dans un laboratoire implanté ailleurs. Les demandes d'études sur le développement régional global sont également traitées à travers ce réseau. On constate cependant que les financements régionaux restent plus facilement orientés vers les équipements et/ou les programmes développés localement (avec l'exception notable de la région Poitou-Charentes).

Si les Présidents de Centre ne sont donc manifestement pas les directeurs scientifiques des unités de recherche implantées sur le site dont ils ont la responsabilité, ils jouent un rôle prépondérant d'interfaçage régional et sont fréquemment conduits à proposer des orientations de recherche ou des modifications des structures de recherche qui sont ensuite validées par la hiérarchie scientifique de l'Institut.

De façon plus générale, les Présidents de Centre sont impliqués de plus en plus souvent dans l'établissement de synergies locales avec les partenaires de l'INRA que sont l'Enseignement Supérieur (agronomique et universitaire), les structures de transfert technologique et de formation professionnelle, les agences de développement économique et les entreprises elles-mêmes.

En parallèle avec cette régionalisation, est apparue immédiatement le besoin d'une coordination nationale des engagements de l'INRA en régions qui s'est traduite en 1985 par la mise en place d'une « Direction des Politiques Régionales » assurant également les relations avec les services en charge de l'action régionale dans les ministères de tutelle et, à ses débuts, la coordination des recherches à caractère proprement régional.

IV – Recherche et développement régional

Le couplage de la recherche et de l'expérimentation agricoles ainsi que celui de la recherche et du développement furent au cœur de multiples débats, avant et après la création de l'INRA. Un compromis est trouvé en 1959 avec la création, à l'initiative du Ministère de l'Agriculture et au sein de l'INRA, de la Section d'Application de la Recherche à la Vulgarisation, dotée de nombreux domaines.

Vite dépassée dans ses objectifs, cette structure laisse la place en 1964 au SEI (Service d'Information et d'Expérimentation) qui deviendra département de recherches pluridisciplinaires regroupant de nombreux domaines. Le Département SAD (Systèmes Agraires et Développement) lui succédera, mais avec des fonctions différentes, en 1978. Entre temps (1966), le Ministère de l'Agriculture a tranché et décidé de confier la recherche technique à la profession agricole.

A la mise en place de la régionalisation (revoir § précédent), la nouvelle Direction des Politiques Régionales de l'INRA se voit confiée la coordination des recherches d'appui au développement régional et la tutelle du département SAD. Ces recherches ne font pas seulement appel aux ressources locales de l'Institut mais mobilisent, autant que de besoin, des acteurs nationaux après que les thématiques aient été définies en concertation avec les instances politiques, administratives et socio-professionnelles des Régions. Quelques grands « chantiers régionaux » sont ainsi mis en oeuvre dont les plus fructueux dans les Alpes du Nord, en Lorraine et Champagne.

La dernière restructuration en ce domaine intervient en 1993 avec la création, au sein de la Direction Générale de l'INRA, de la Délégation pour l'Agriculture, le Développement et la Prospective (DADP) qui

n'encadre plus aucun chercheur de façon hiérarchique directe mais puise dans les départements existants (et notamment au SAD) les acteurs prêts à agir ensemble sur un projet interdisciplinaire régional donné.

Il importe en outre de ne plus limiter la réflexion à la seule production agricole dans un espace rural où l'emploi agricole est devenu minoritaire. L'objectif est donc désormais plus large et vise à insérer la production agricole dans un projet d'utilisation optimale du territoire. Trois régions ont actuellement passé contrat avec l'INRA (Languedoc-Roussillon, Pays de Loire et Rhône Alpes) afin que l'Institut analyse avec elles leur politique de développement et propose aux opérateurs des outils d'action sans, bien entendu, devenir lui-même une agence de développement régional.

Enfin, de multiples exemples existent où des partenariats sont noués entre l'INRA et une filière régionale spécifique, et non plus avec l'ensemble de la Région. Cela a été notamment le cas ces dernières années pour les fruits et légumes en Aquitaine, le programme d'Agro-Foresterie en Aquitaine, les jambons en Corse.

Les CRITT (Centres Régionaux d'Innovation et de Transfert de Technologie) jouent un rôle actif de médiateur dans ce type de relation.

V – Importance financière du partenariat régional

1. Contrats de Plan Etat-Région

Une des conséquences fortes de la régionalisation mise en place à partir de 1982 est l'introduction des Contrats de Plan Etat-Région qui définissent les engagements réciproques des partenaires et tentent, au moins pour le IX^{ème} Plan (1984-88) « d'intégrer les priorités nationales et régionales dans un processus de planification souple » (Tirel, 1988).

Cette volonté de coordination nationale diminue cependant avec le temps à tel point que le XI^{ème} contrat de plan en cours (1994-98) a surtout fait appel à des discussions décentralisées entre les Régions et les Préfets représentants de l'Etat.

Par ailleurs, la part que les préfets peuvent accorder à la Recherche dans l'enveloppe des crédits d'Etat dont ils disposent est devenue souvent insuffisante par rapport aux possibilités de contractualisation des régions. Ceci a abouti, lors des négociations de 1994, à la passation de conventions annexées au contrat de plan, dans lesquelles l'INRA et les Régions s'engagent directement.

2. Evolution de l'apport financier des Régions

L'existence des financements régionaux apportés à l'INRA a longtemps soulevé deux types de réactions contradictoires. « Pour les uns, l'Etablissement aurait cherché à se faire financer par les Régions des actions qu'il aurait menées de toutes façons ; pour les autres, les Régions auraient au contraire, par leur crédits incitatifs, détourné la recherche des axes prioritaires qu'il lui appartient seule de définir » (Tirel, 1988).

Ni l'une, ni l'autre de ces deux affirmations trop tranchées ne reflète une réalité plus complexe. Il est certain que, dans bien des cas, l'aide régionale permet d'accélérer des programmes en cours mais simultanément la notoriété des équipes qui en bénéficient contribue à accroître la réputation régionale. En outre, le paiement des salaires reste du ressort national. Enfin les actions retenues pour financement régional sont l'objet de concertations au sein des structures INRA qui garantissent leur « orthodoxie scientifique » ; un bilan réalisé sur la période 1989-94 montre que 40 % des soutiens de programme apportés par les Régions étaient relatifs à des actions d'intérêt national (cf. ci-dessous).

Ceci étant précisé, il convient surtout de noter que les financements mobilisés dans le cadre de la dynamique régionale⁴ n'ont cessé de croître au cours du temps comme l'indiquent les valeurs rapportées au Tableau 3. Rapportés au budget de l'INRA hors salaires, ces financements sont passés de 5.3 % en 1988 à 12 % en 1996.

Tableau 3. Evolution des financements mobilisés dans le cadre de la dynamique régionale par rapport au budget de l'INRA

Année	Financements régionaux (M.F)		Budget de l'INRA (M.F)		Apport régional (%) Budget INRA total		Apport régional (%) Budget équivalent INRA***	
	Ensemble *	Collectivités territoriales seules**	Total (BP)	Hors Salaires et dépenses d'administration***	Ensemble	Collectivités territoriales seules	Ensemble	Collectivités territoriales seules
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)/(3)	(2)/(3)	(1)/(4)	(2)/(4)
1988	33.5	24.6	2 178.4	629.2	1.54	1.13	5.32	3.91
1989	45.7	36.4	2 306.3	649.0	1.98	1.58	7.04	5.61
1990	59.8	47.4	2 387.8	648.3	2.50	1.98	9.22	7.31
1991	61.6	50.4	2 622.3	697.3	2.35	1.92	8.83	7.23
1992	64.3	47.1	2 861.3	781.7	2.25	1.65	8.23	6.02
1993	83.9	55.2	3 026.0	832.5	2.78	1.82	10.01	6.63
1994	85.1	61.1	3 009.9	762.4	2.83	2.03	11.16	8.01
1995	120.9	99.8	3 086.5	780.1	3.92	3.23	15.50	12.80
1996	95.7	75.3	3 230.4	803.5	2.96	2.33	11.91	9.37
Total	650.5	497.3	24708.9	6584.1	2.63	2.01	9.88	7.55
1988 à 96								

* Incluant des fonds structurels européens et quelques crédits d'état autres que ceux apportés par l'INRA.

** Régions, Départements, Districts Urbains. Les régions représentent plus de 95 % de ce sous-ensemble.

*** Soutiens de base, matériels, AIP, opérations immobilières, bourses de thèses, formation.

3. Nature des actions financées

Cette nature varie beaucoup d'une région à l'autre, certaines n'intervenant que sur les investissements (constructions et matériels) tandis que d'autres s'impliquent dans des soutiens de programme d'intérêt régional, voire national. Un nombre important de régions s'impliquent également dans le co-financement de bourses de thèses de doctorat avec l'INRA. Pour la période du X^{ème} Plan (1989-1993) la répartition de ces apports est indiquée au Tableau 4.

Tableau 4. Répartition des crédits mobilisés par la dynamique régionale selon la nature des dépenses (période 1989-1993) (Tirel, 1994)

Nature des dépenses	Montant (MF)	Part relative (%)
Immobilier (1)	77.9	24.7
Matériel scientifique	45.4	14.4
Programmes		
- d'intérêt général	68.3	21.7
- d'intérêt régional	77.6	24.6
Bourses de thèses	37.2	11.8
Transfert de technologies	6.4	2.0
Divers	2.4	0.8
Total	315.3	100

(1) L'apport en immobilier est en fait sous-estimé car certains bâtiments sont construits et mis à disposition de l'INRA par les Collectivités, sans subvention financière apparente.

Conclusion

Au cours de plus d'un siècle d'histoire, la recherche agronomique française a toujours eu à dépasser les contradictions qui risquaient d'apparaître entre le souci de l'excellence scientifique à vocation nationale et internationale et celui du développement régional, impliquant des démarches très finalisées, souvent pluridisciplinaires.

Différentes solutions ont été adoptées au fil du temps mais il n'est pas exagéré de dire que la composante régionale a toujours su conserver une place dans l'orientation des recherches de l'INRA.

Aujourd'hui l'Institut intègre désormais dans sa politique d'action une composante régionale forte s'appuyant notamment sur les moyens d'action budgétaires que les régions ont hérité des lois de décentralisation. Sans rien perdre des missions qui sont liées à son statut de grand organisme de recherche scientifique, il tente de plus en plus d'optimiser ses apports au développement des régions à travers les multiples réseaux de collaborations et de partenariats mis en place.

Notes

1. Cette partie s'inspire, en la résumant grandement, de l'ouvrage de Jean Cranney (1996).
2. Les stations centrales créées concernent : l'agronomie et la biologie des sols ; la physique et la météorologie ; la microbiologie ; l'entomologie ; la pathologie végétale ; la zootechnie ; l'alimentation ; les épizooties.
3. Répartition des unités initiales de l'INRA : 17 stations et laboratoires présents les centres, 19 directement administrés, 8 autres subventionnés, 20 annexés aux établissements d'enseignement supérieur agricole et 7 domaines.
4. Ces financements provenaient (sur la période 1989-93) à 75 % des Régions et autres Collectivités Territoriales, le solde étant apporté par la CEE et certains crédits d'état.

Références

- **Cranney Jean** (1996). *INRA, 50 ans d'un organisme de recherche*. INRA ed., Paris, 526 p.
- **Tirel Jean-Claude** (1988). *L'impact des politiques régionales*. Document interne, 8 p.
- **Tirel Jean-Claude** (1994). *Les dynamiques régionales*. Communication au Conseil d'Administration de l'INRA, 29 p + Annexes.
- **Tirel Jean-Claude** (1996). *Il était une fois l'INRA*. INRA, ed. 24 p.



Figure 1. Implantations de l'INRA en 1997

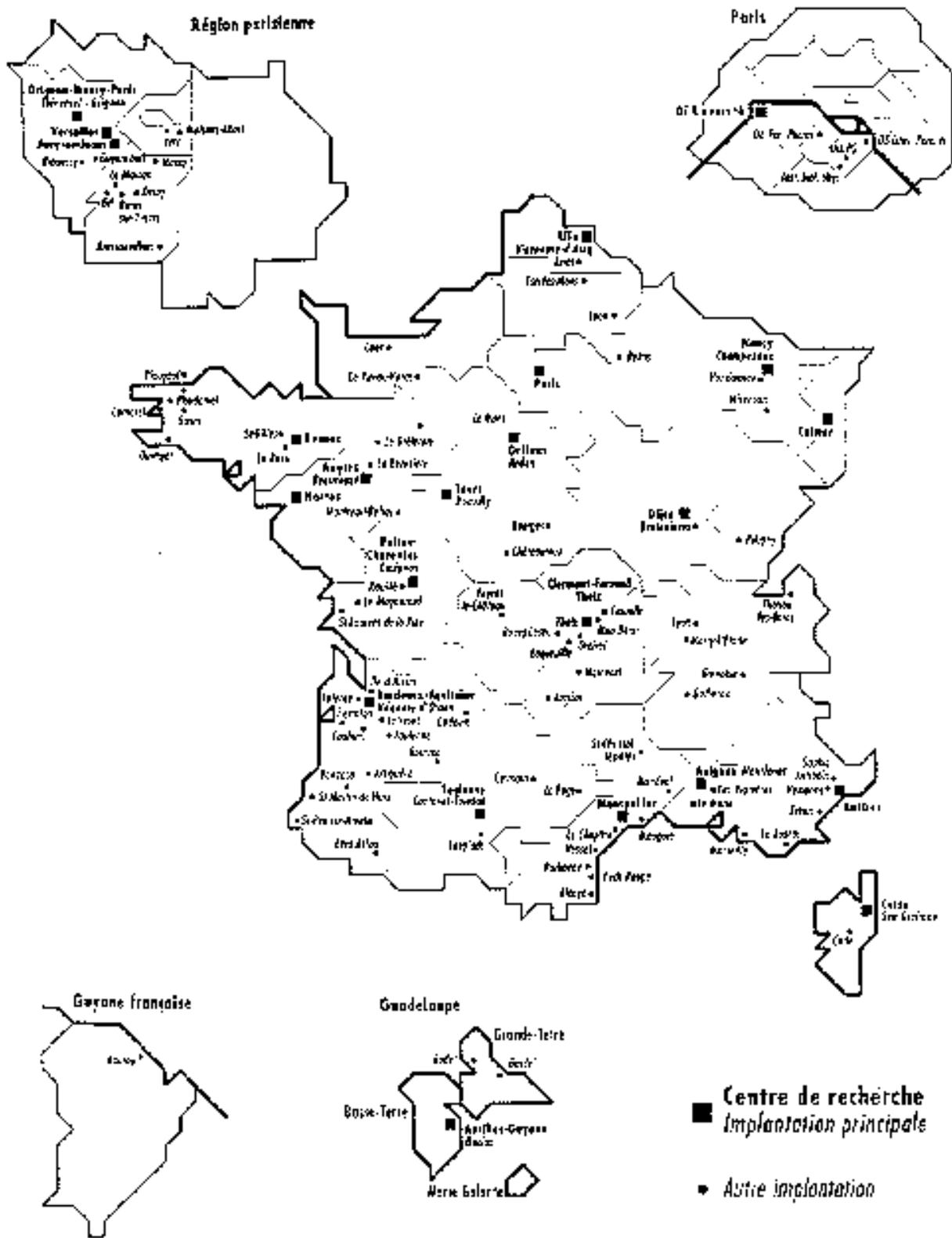


Figure 2. Répartition des effectifs de l'INRA entre régions administratives (1994)

